

# Foire aux questions

Si votre question n'est pas dans la FAQ, vous pouvez contacter le service d'assistance à l'inscription :

A l'adresse de messagerie suivante : [support.inscription@uca.fr](mailto:support.inscription@uca.fr) (<mailto:support%2Einscription%40uca%2Efr>)

Ou par téléphone : 04.73.40.61.73. (du 7 au 23 juillet et du 19 au 31 août 2021)

Merci de ne la contacter qu'en cas de problème technique.

## Inscriptions / Réinscriptions

**Je me suis inscrit(e) sur eCandidat, suis-je inscrit(e) administrativement ou y-a-t-il une autre démarche à effectuer ?**

eCandidat est une plateforme de candidatures. Il ne s'agit en aucun cas d'une **plateforme d'inscription administrative définitive** à l'Université Clermont Auvergne. Vous pourrez procéder à votre inscription administrative si et seulement si vous êtes admis sur eCandidat dans l'une de nos formations en vous connectant au portail d'inscription : <https://inscription.uca.fr/> (<https://inscription.uca.fr/>) à partir du 7 juillet 2021.

**Suis-je concerné par l'inscription en ligne ?**

**Oui si vous avez candidaté via Parcoursup ou eCandidat et vous inscrivez en formation initiale.**

**Si vous préparez une formation en alternance**, vous pouvez vous inscrire en ligne. Renseignez bien votre régime d'inscription et votre statut (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) lors de votre inscription.

**Si vous relevez de la formation continue**, veuillez contacter le secrétariat pédagogique pour connaître les modalités d'inscription.

**Si vous êtes étudiant international et avez été admis via Etudes en France ou via la procédure**

**DAP** : Vous ne pouvez théoriquement pas vous inscrire en ligne. Vous devez suivre les indications mentionnées dans la réponse qui vous a été adressée pour vous informer de l'acceptation de votre candidature.

### Je ne parviens pas à m'identifier. Pourquoi ?

**Si vous avez candidaté sur PARCOURSUP** : Attention, vous devez avoir répondu OUI à votre proposition d'admission (sans vœu en attente). Pour vous identifier vous devez vous munir de  **votre numéro de dossier PARCOURSUP et le faire précéder de P21**

**Si vous avez candidaté sur eCandidat** : Attention, vous devez être admis dans une formation et avoir validé la proposition. Pour vous identifier vous devez vous munir de  **votre numéro de dossier eCandidat et le faire précéder de EC.**

**Si vous étiez déjà inscrit à l'Université Clermont Auvergne en 2020-2021, et que vous êtes ajourné(e) à la première session**, il vous faut attendre les résultats de la session de 2ème chance avant de vous réinscrire.

### Pourquoi n'ai-je pas reçu le lien d'activation après m'être identifié(e) ?

Vérifiez que votre messagerie n'a pas classé ce courriel en tant que spam ou courrier indésirable.

### Qu'est-ce que la CVEC ?

La contribution de vie étudiante et de campus est une taxe collectée par les CROUS. Son montant est de 92€ en 2021-2022. Vous pouvez y être assujetti(e) ou exonéré(e) en fonction de votre situation mais la démarche est obligatoire préalablement à votre inscription à l'université. Pour en savoir plus : [https://cvec.etudiant.gouv.fr/\(https://cvec.etudiant.gouv.fr/\)](https://cvec.etudiant.gouv.fr/(https://cvec.etudiant.gouv.fr/))

### Quel est le montant des droits d'inscription ? Et comment payer ?

Vous devrez régler vos droits d'inscription en ligne par carte bancaire en 1 ou 3 fois sans frais (paiement sécurisé).

Les droits universitaires applicables aux étudiants nationaux et internationaux pour l'année 2021-2022 sont les suivants :

- **Licence et LAS, Licence professionnelle, DUT, PASS : 170€**
- **Master : 243€**
- **Doctorat : 380€**
- **Ingénieur : 601€**

**IMPORTANT** : Vous devez au préalable régler la contribution vie étudiante (92 euros) au CROUS : [http://cvec.etudiant.gouv.fr/\(http://cvec.etudiant.gouv.fr/\)](http://cvec.etudiant.gouv.fr/(http://cvec.etudiant.gouv.fr/))

### Je passe en L2. Dois-je candidater via eCandidat ?

Non c'est la suite logique de votre cursus. En revanche vous devez réaliser votre inscription administrative, comme chaque année.

### Comment être sûr(e) d'être bien inscrit(e) ?

Vous serez réellement inscrit(e) quand vous verrez le message suivant affiché à l'écran en fin de procédure : « **Votre demande d'inscription a bien été prise en compte** ».

Vous recevrez également un message sur l'adresse mail que vous avez renseigné lors de votre inscription ou de votre adresse @etu.uca.fr si vous vous réinscrivez.

24 h après la finalisation de votre inscription (inscription administrative **finalisée et payée**), vous pourrez accéder à votre environnement numérique de travail et télécharger votre certificat de scolarité.

### Qu'est-ce que le n° INE ou INES ?

L'INE est l'Identifiant National Étudiant. Il se compose de 11 caractères.

Il vous est attribué dès lors que vous vous inscrivez au baccalauréat. Vous le trouvez sur votre convocation aux épreuves du baccalauréat, sur votre relevé de notes du baccalauréat et, si vous avez déjà été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, sur votre carte d'étudiant et/ou sur vos certificats de scolarité.

### J'ai raté la période d'inscription. Puis-je encore m'inscrire ?

Au-delà de la période d'inscription prévue, l'inscription en ligne n'est plus possible. Contactez le service de scolarité de votre composante le plus rapidement possible.

## Pièces à fournir

### Où puis je trouver la liste des pièces à fournir pour mon inscription ?

La liste des pièces est indiquée sur la plateforme de dépôt des pièces. Cette liste est personnalisée selon votre situation.

Afin de préparer les documents demandés, vous pouvez retrouver l'ensemble des pièces en suivant ce lien : [https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/liste-des-pieces-a-fournir/liste-des-pieces-a-fournir-etudiant-francais-de-l-ue-eee-monaco-andorre-quebec-confederation-suisse--22010.kjsp?RH=1499262123068\(/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/liste-des-pieces-a-fournir/liste-des-pieces-a-fournir-etudiant-francais-de-l-ue-eee-monaco-andorre-quebec-confederation-suisse--22010.kjsp?RH=1499262123068\)](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/liste-des-pieces-a-fournir/liste-des-pieces-a-fournir-etudiant-francais-de-l-ue-eee-monaco-andorre-quebec-confederation-suisse--22010.kjsp?RH=1499262123068(/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/liste-des-pieces-a-fournir/liste-des-pieces-a-fournir-etudiant-francais-de-l-ue-eee-monaco-andorre-quebec-confederation-suisse--22010.kjsp?RH=1499262123068))

### Où et comment déposer mes pièces justificatives ?

Vous pouvez accéder à la plateforme de dépôt des pièces en suivant le lien reçu par mail ou à cette adresse : [http://reins.dsi.uca.fr/pj-web/page/login.jsf\(http://reins.dsi.uca.fr/pj-web/page/login.jsf\)](http://reins.dsi.uca.fr/pj-web/page/login.jsf(http://reins.dsi.uca.fr/pj-web/page/login.jsf))

### S'il manque des pièces à mon dossier d'inscription, suis-je tout de même inscrit(e) ?

Les services de scolarité vérifient la totalité des justificatifs déposés sur la plateforme d'inscription. Si certaines pièces comme la responsabilité civile peuvent être déposées ultérieurement, il est impératif que l'ensemble des pièces à fournir soit déposée afin que votre inscription administrative soit bien prise en compte.

## Bourses

### Je n'ai pas encore reçu mon attestation conditionnelle de bourse, puis-je m'inscrire ?

Oui mais vous devrez fournir votre attestation de bourse dès que possible. L'UCA procédera, durant l'année universitaire, au contrôle du statut des étudiants dits boursiers auprès du CROUS.

### Comment récupérer ma notification de bourse ?

La notification de bourse vous est envoyée par le CROUS par courrier électronique. Si vous n'avez pas reçu de courriel avec la notification conditionnelle de bourse, vous pouvez accéder au suivi de votre dossier sur le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) (<http://www.messervices.etudiant.gouv.fr>) . Pour toutes questions relatives à la bourse, vous pouvez contacter **la plateforme du CROUS de Clermont-Ferrand au 04.73.34.64.20 (accueil téléphonique du Lundi au Vendredi de 11h à 17h) ou vous rendre au guichet d'accueil , situé à l'Espace Guy Vignes, 30 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand (ouvert du Lundi au Jeudi de 11h à 14h).**

### Mon statut de boursier n'est pas pris en compte. Dois-je payer les droits d'inscription ?

Lors de votre inscription en ligne, notre application d'inscription interroge l'application du CROUS sur votre situation de boursier. Si vous n'êtes pas boursier ou si votre dossier de bourse n'est pas finalisé auprès du CROUS (pièces en attente...), vous ne serez pas considéré comme boursier. Pour vous inscrire en tant que boursier et être exonéré des droits d'inscription, il convient de faire le nécessaire au préalable auprès du CROUS.

Si vous avez fait une demande de bourse mais votre situation ne vous donne pas droit au statut de boursier, vous devez régler le montant réclamé.

Si votre demande de bourse a été faite tardivement, il est alors possible que votre dossier soit en attente de traitement. Il vous est conseillé de régler la totalité des frais. Lorsque vous recevrez la notification définitive de bourse, vous pourrez alors, en vous rapprochant du service scolarité, vous faire rembourser des frais d'inscription.

### J'ai payé des droits d'inscription et je suis boursier(e). Comment puis-je me faire rembourser mes droits d'inscription ?

Si vous avez reçu votre attestation définitive de bourse, vous pourrez être remboursé(e). Télécharger une demande de remboursement sur le site de votre composante et adressez-la au service scolarité de votre composante.

## Informations pratiques

### Comment obtenir mon certificat de scolarité et avoir accès à mon emploi du temps ?

Après votre inscription, vous recevrez par mail vos identifiants pour l'accès à votre [Espace Numérique de Travail](https://ent.uca.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fent.uca.fr%2Fcore%2Fhome%2F) (<https://ent.uca.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fent.uca.fr%2Fcore%2Fhome%2F>) (ENT) où vous aurez accès à votre emploi du temps et à votre certificat de scolarité

### Quand vais-je recevoir ma carte d'étudiant(e) ?

Si vous n'avez jamais été inscrit à l'UCA, vous recevrez votre carte étudiante au plus tard à la rentrée, sous réserve que votre dossier soit complet. Vous pouvez, néanmoins, éditer votre certificat de scolarité sur l'ENT (24 à 48 heures après avoir effectué votre inscription administrative en ligne). Si vous êtes déjà étudiant UCA, votre carte est pluriannuelle et vous serait prochainement invité par le service scolarité de votre UFR/Ecole à venir retirer le sticker mentionnant votre année de formation.

### Quelle est la date de ma rentrée universitaire ?

Le calendrier universitaire pour l'année universitaire 2021/2022, les dates, les horaires et les lieux des réunions de rentrée sont renseignés au fur et à mesure sur les sites internet des Ecoles et/ou UFR. A cet effet, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de votre composante. Ces informations sont également consultable [ici](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/dates-de-rentree-universitaire) (<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/dates-de-rentree-universitaire>).

### Comment m'inscrire à une UE Libre ?

L'inscription aux UE libres sera désormais à effectuer en ligne dès le 13 Septembre prochain. Le catalogue des UE libres sera consultable courant Juillet.

Attention! Les UE libres s'adressent uniquement aux étudiants inscrits en niveau 3 de Licence et en niveau 2 des mentions Droit, Economie, AES.

### Qu'est ce que le Contrat Pédagogique pour la Réussite (CPR) ?

Le CPR est un contrat rédigé entre l'étudiant inscrit en Licence et son référent pédagogique. Ce contrat énonce les modalités pédagogiques (renfort disciplinaire, tutorat, aide à la réorientation,

aménagement d'études...) et le rythme de formation mis en place de manière réciproque avec l'Université pour vous accompagner et favoriser votre réussite. Le CPR s'adresse à tous les étudiants inscrits **en 1ère année de Licence** (étudiants redoublants compris) et il est **obligatoire**. Pour créer votre CPR, vous devez, dans votre ENT, cliquer sur la rubrique "**Scolarité**", puis "**ConPeRe Gestion**". Si vous avez besoin d'aide, merci de contacter l'assistance à l'adresse mail suivante: [support.conpere@uca.fr](mailto:support%2Econpere%40uca%2Efr)(mailto:support%2Econpere%40uca%2Efr)

### **Pourquoi n'ai-je pas pu renseigner mes choix d'options, de TD ou de parcours lors de mon inscription ?**

C'est lors de l'inscription pédagogique que vous aurez à choisir votre parcours de formation, vos options, langues, matières complémentaires, éventuellement. Vous serez informé(e) prochainement par mail des démarches d'inscription pédagogique à effectuer. Pensez à consulter votre boîte mail universitaire régulièrement.

Attention : l'inscription pédagogique est obligatoire pour se présenter aux examens !

### **Je veux partir en césure. Comment faire ?**

Vous devez impérativement compléter un dossier de demande de césure, et le transmettre à votre UFR d'inscription, parallèlement à votre inscription à l'UCA.

Une fois votre demande de période de césure acceptée par la commission compétence, vous pouvez procéder à votre IAweb (CVEC + droits d'inscription à taux réduit).

[Pour en savoir plus et télécharger un dossier de demande de césure\(https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/periode-de-cesure\)](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/periode-de-cesure)

### **Je suis en situation de handicap. Dois-je le préciser lors de mon inscription ?**

Oui c'est impératif si vous souhaitez pouvoir bénéficier d'aménagements d'études et d'examens.

Pour en savoir plus : <https://handicap.uca.fr/>(https://handicap.uca.fr/)

/\*\*/ tbody{display:none;} table {width:100%;} td {border:0px;} thead {cursor:pointer;} /\*\*/

## Pour tout renseignement

[support.inscription@uca.fr](mailto:support.inscription@uca.fr?Subject=&body=)

### Candidature et inscription

**[Procédure de candidature/préinscription](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/procedure-de-candidature-preinscription)**

[Candidature](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature)

[Candidater sur parcoursup](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater-sur-parcoursup)

[Candidater à l'UCA afin de poursuivre son cursus](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater-a-l-uca-afin-de-poursuivre-son-cursus)

[Calendrier des portails de candidature](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater-a-l-uca-afin-de-poursuivre-son-cursus/calendrier-des-portails-de-candidature)

[Modalités d'admission et capacités d'accueil par mention de master 1](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater-a-l-uca-afin-de-poursuivre-son-cursus/capacites-d-accueil-par-mention-de-master-1-et-modalites-d-admission)

[Conditions de saisine sur le Portail Master](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater-a-l-uca-afin-de-poursuivre-son-cursus/modalites-dadmission-et-capacites-daccueil-en-master)

[Guide application eCandidat](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater-a-l-uca-afin-de-poursuivre-son-cursus/guide-application-ecandidat)

[International - Venir à l'UCA](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/etudiants-extra-communautaires-droits-dinscription)

[Candidater en formation continue](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/candidature/candidater-en-formation-continue)

[Inscription administrative](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative)

[Dates d'inscription et de réinscription](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/dates-dinscription-et-de-reinscription)

[Guide d'inscription](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/guide-dinscription)

[Étape 1 : prérequis](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-1)([https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-1)

1)

[Étape 2 : inscription](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-2)([https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-2\)](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-2))

[Étape 3 : Dépôt des pièces justificatives](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3)([https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3\)](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3))

[Liste des pièces à fournir](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/liste-des-pieces-a-fournir)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/liste-des-pieces-a-fournir>)

[CPGE](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/cpge)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/cpge>)

[FAQ](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/faq)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/faq>)

[Période de césure](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/periode-de-cesure)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/periode-de-cesure>)

[Utilisation du prénom d'usage](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/utilisation-du-prenom-dusage)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/utilisation-du-prenom-dusage>)

[Dates de rentrée universitaire](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/dates-de-rentree-universitaire)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/dates-de-rentree-universitaire>)

[Parcoursup - Rapport public](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public>)

[Rapport 2018](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public/rapport-2018)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public/rapport-2018>)

[Rapport 2019](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public/rapport-2019)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public/rapport-2019>)

[Rapport 2020](https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public/rapport-2020)(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/parcoursup-rapport-public/rapport-2020>)

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/faq>(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/faq>)